



Retrouvez toutes les informations sur www.savoirroulervelo.fr



Programme « Savoir Rouler à Vélo »

- 9/01/2018 : Comité Interministériel à la Sécurité Routière (CISR) présidé par le Premier ministre :
« accompagner le développement de la pratique du vélo en toute sécurité »
- loi d'orientation des mobilités (Plan Vélo 2018) :
apprentissage du « Savoir Rouler à Vélo » inséré dans le code de l'éducation
- « Génération Vélo » (2021) va dédier des moyens financiers issus des Certificats d'Economie d'Energie (CEE)



Enjeux du Savoir Rouler à Vélo

- **la sécurité routière** : renforcer les conditions de sécurité de la pratique du vélo, en autonomie, sur la voie publique
- **Le développement des mobilités** : plan Vélo (piloté par le Gouvernement comme un des « objets de la vie quotidienne » = multiplier par trois l'usage du vélo -> 2024, mode économique et écologique de déplacements (atteindre les 9 % de déplacements pour JOP Paris 2024
- **le développement des pratiques** d'activité physiques et sportives durables (lutte contre la sédentarité, autonomie des jeunes vers d'autres activités sportives) : l'augmentation de 3 millions de pratiquants supplémentaires -> 2024



Objectifs « Savoir Rouler à Vélo »

- L'objectif de ce programme est de favoriser l'apprentissage du vélo pour une pratique plus sécurisée
- Généralisation de l'apprentissage de la pratique du vélo en autonomie pour l'ensemble des enfants avant l'entrée au collège : 6 à 11 ans
- C'est un programme national complet et innovant, incluant des séances d'apprentissage à l'extérieur de l'école, sur la voie publique



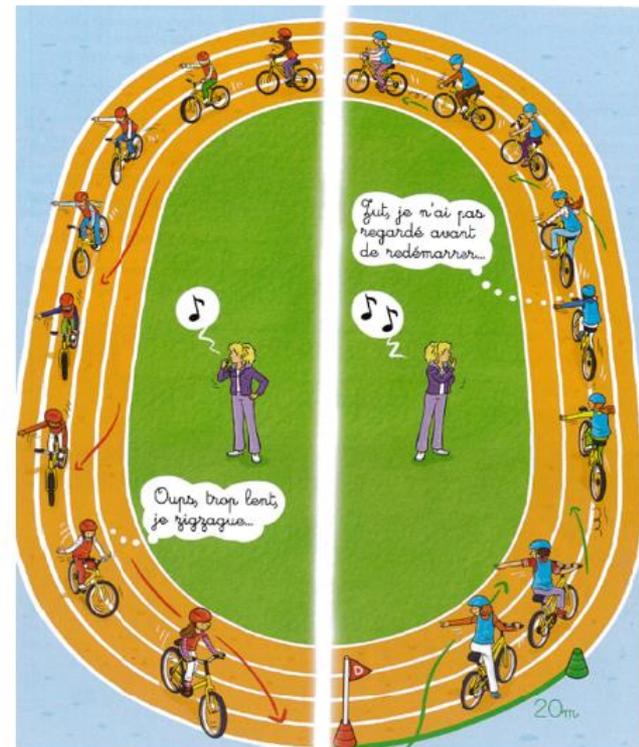
Programme « Savoir Rouler à Vélo »

- Le programme SRAV s'adresse aux jeunes de 6 à 11 ans. Il peut être développé dans les temps scolaires, périscolaires ou extra scolaires
- 10h de formation, sur tout le territoire dans le temps scolaire, périscolaire ou extrascolaire
 - ✓ Exemple scolaire : 6 semaines avec 7 séances d'1h30
 - ✓ Exemple périscolaire : 4 mercredis dédiés au SRAV

fiche pédagogique

Description de la situation

- ▲ Sur un circuit de 200 à 400m de long, un cône est placé au départ, un autre à 20m.
- ▲ Les enfants roulent dans le sens inverse des aiguilles d'une montre, en file indienne.

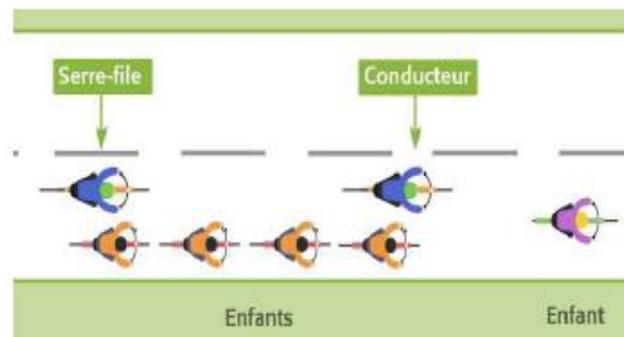


Sources : Fédération Française de Cyclotourisme

3 blocs d'apprentissage :

- ✓ Bloc 1 « **savoir pédaler** » = maîtriser les fondamentaux du vélo
- ✓ Bloc 2 « **savoir circuler** » = découvrir la mobilité à vélo en milieu sécurisé
- ✓ Bloc 3 « **savoir rouler** » = circuler en autonomie sur la voie publique

Schéma du positionnement du groupe en file indienne (exemple pour 5 enfants)



Mise en situation :

Sur le parcours, les lieux d'exercices choisis permettent à chaque enfant d'expérimenter à tour de rôle un aménagement (ex : giratoire). L'éducateur les aura repérés en amont.

1. L'éducateur montre à vélo comment passer l'aménagement
2. Il explique le pourquoi de son positionnement et de son comportement
- 3- Questions/réponses du groupe
4. Les enfants réalisent chacun à leur tour l'exercice avec un adulte derrière
5. Ils le réalisent ensuite seul
6. Débriefing en groupe du vécu de chacun sur la mise en situation



"Formation Mini-bus à 6 élèves". Un enfant roule seul devant. L'éducateur roule à la gauche de l'enfant un peu en retrait. Le sac à dos est à éviter afin d'être bien libre de ses mouvements.

Mise en œuvre « Savoir Rouler à Vélo »

Mobiliser les moyens financiers et humains de l'ensemble des acteurs du vélo, des structures éducatives et des collectivités

Réseau des intervenants issus :

- de partenaires Savoir Rouler à Vélo (MAIF, MGEN, DEAL, Rectorat...),
- du réseau sportif (éducateurs, clubs fédéraux),
- d'enseignants de l'Éducation Nationale,
- des ETAPS (éducateurs territoriaux), des animateurs Jeunesse

intervenants techniques déclarés

(carte professionnelle si rémunérés)

- Créer son compte
- déclarer ses interventions
- renseigner le livret pédagogique
- attester le bloc 3



Merci de votre attention



Retrouvez toutes les informations sur www.savoirroulervelo.fr



Pilotage « Savoir Rouler à Vélo »

COMITE DE PILOTAGE

- tisser le réseau des partenaires pouvant intervenir
- diagnostiquer le potentiel du territoire
- diriger la stratégie régionale : groupement d'achat, politiques publiques
- coordonner / harmoniser / programmer les actions :
 - chartre territoriale
 - cahier des charges pédagogique
 - normalisation des parcours de référence
- former les intervenants



Comité de Pilotage

« Savoir Rouler à Vélo »

- réaliser un diagnostic local partagé,
- mobiliser l'ensemble des partenaires et les inciter à contribuer au programme (ressources humaines, financement, matériel),
- articuler les interventions de chacun et de veiller au bon déploiement des actions pédagogiques, à la bonne utilisation des outils de certification et de communication,
- animer la chartre territoriale, d'évaluer la réalisation des engagements et objectifs fixés.

Installation prévue courant mai 2021

